
Trame verte et bleue : une animation partenariale entre structure porteuse de SAGE et communautés de commune via la politique Pays

Le Syndicat Mixte du Pays Maritime et Rural du Montreuillois dans le département du Pas-de-Calais, en partenariat avec le Pays des 7 Vallées et le Syndicat Mixte Canche et Affluents (Symcésa), a recruté un animateur-technicien Trame Verte et Bleue (TVB). Cet animateur a pour fonction de faire le lien entre les acteurs, les ressources et les différents projets et milieux afin de favoriser la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue, outil d'aménagement du territoire essentiel dans la région.



Témoignage

Olivier MASSET

Animateur Trame Verte et Bleue du Syndicat Mixte du Pays Maritime et Rural du Montreuillois

Quel est le rôle d'un animateur TVB et quelles sont vos missions ?

Ma prise de fonction a eu lieu en décembre 2011, après avoir travaillé une dizaine d'années dans une fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques. En tant qu'animateur TVB, j'interviens sur deux territoires : celui du pays du Montreuillois et celui du pays des 7 Vallées. Pour prendre mes marques, je me suis au départ appuyé sur le travail de diagnostic réalisé par le pays des 7 Vallées, dans l'optique d'accompagner les projets issus du **plan d'action du schéma de TVB**.

Des actions étant déjà engagées pour la Trame Bleue par le Syndicat Mixte Canche et Affluents (notamment l'entretien et la restauration du fleuve Canche), mes actions portent davantage sur la Trame Verte et le bassin versant, particulièrement sur les thèmes suivants : reconstitution de corridors boisés, participation à la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, augmentation des surfaces des réservoirs de biodiversité notamment liées au boisement, etc. J'interviens également en tant qu'appui de la stratégie validée par les élus du territoire.

Ma mission principale consiste à aller au contact des élus pour expliquer les véritables enjeux de la TVB, mais aussi auprès des agriculteurs et propriétaires fonciers et forestiers, des scolaires et des associations de loisirs de pleine nature : je tente de leur démontrer que devenir actifs sur le territoire est essentiel à la protection et à la sauvegarde des milieux naturels. Mon rôle d'animation est de réunir et de sensibiliser les acteurs du territoire pouvant œuvrer en faveur de la TVB : conservatoires d'espaces naturels, espaces forestiers, usagers (comme les associations de pêche et de chasse), propriétaires d'espaces communaux.

L'objectif est de définir les enjeux de la biodiversité et de gérer les priorités, pour agir collectivement, et à long terme. Afin de proposer des actions concrètes, j'ai la charge d'accompagner les porteurs de projets en lien avec les diverses structures du territoire intervenant en environnement.



Comment assurez-vous la cohérence sur le territoire ?

L'idée est d'avoir une vision globale afin de gérer durablement la TVB pour l'intérêt collectif. Afin de partir sur des bases solides, je travaille à partir des données existantes proposées par les pays du Montreuillois et des 7 Vallées. Je reprends également les objectifs du SAGE de la Canche. Sur quoi la population porte-t-elle un intérêt ? Comment les différents usagers gèrent le territoire ? Quels sont les enjeux à privilégier ? Telles sont les questions auxquelles je tente de répondre.

Aujourd'hui, beaucoup de dispositifs différents sont mis en place au sein des régions ou des territoires. Les élus ont donc du mal à se faire une idée globale des actions à entreprendre. Avec mon rôle d'animation, je fais le lien entre explications et actions, et apporte par la même occasion une meilleure lisibilité aux élus, donc une cohérence accrue.

Concrètement, quelles sont les actions liées à la TVB que vous tentez de mettre en place ?

Sur le volet forestier, j'ai été amené à me pencher sur la déprise agricole et l'évolution du paysage. Par exemple, depuis plus de 30 ans, de nombreuses peupleraies ont été plantées sur le territoire et plus particulièrement dans les fonds de vallées humides. J'essaie de mettre en place une animation visant à définir la vocation de ces espaces en prenant en compte les attentes des élus, les enjeux économiques, la gestion du risque, les enjeux écologiques, les usages, la re-découverte de ces milieux par les habitants... Une fois la feuille de route établie, je sollicite les partenaires techniques ou les outils pour y répondre tout en garantissant la protection de ces réservoirs de biodiversité.

En ce qui concerne le bassin versant, j'ai notamment étudié le programme portant sur la maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols. Ma mission était de démontrer la complémentarité entre les interventions sur la qualité de l'eau ou la biodiversité et le cadre de vie des habitants, leurs usages, le tout pour amener une plus-value économique et touristique. Ainsi, j'incite et accompagne les collectivités à engager des projets de confortement de corridors biologiques boisés en s'appuyant sur les sensibilités des élus au regard de l'attractivité du territoire (chemin de randonnées, auroles bocagères des villages), la lutte contre le ruissellement, l'intérêt cynégétique, le bois énergie...

La démarche la plus récente concerne un travail de compétences effectué sur les voiries. J'ai servi de lien entre les élus et les syndicats mixtes. L'idée était d'intervenir sur les berges, où aucun aménagement répondant aux enjeux écologiques fixées par la Directive Cadre sur l'Eau et le 10^{ème} programme de l'Agence de l'eau Artois-Picardie n'avait auparavant été réalisé pour palier au problème de l'effondrement des routes près des cours d'eau, mis à part les techniques lourdes et coûteuses de

génie civil. Nous avons proposé d'opter pour une solution liée au génie végétal de façon à rétablir les continuités écologiques. Des techniques mixtes ont été rapidement mises en place (palplanche en protection rapprochée de la voirie sur une hauteur maximum de 1m et berge végétalisée en pente douce, fascinage et plantation de ripisylve) et l'aménagement a fait ses preuves.



Quelles sont les méthodes à employer pour assurer le bon déroulement de la TVB ?

La plus grande difficulté, qui est également l'élément le plus important, est d'avoir l'opportunité d'entrer en contact avec les élus, pour toucher leur sensibilité et leur proposer des interventions concrètes. Je cherche à les interpeller pour parler du territoire, évoquer les enjeux de la TVB et les outils propres à chaque pays (appel à projets, assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par les régions, mesures incitatives financières ...).

En parallèle, j'essaie de collecter un maximum d'information auprès des partenaires existants. Par exemple, et pour ne pas empiéter sur les missions d'autres organismes, j'ai travaillé étroitement avec une plate-forme d'animation de la filière bois dans le cadre de la Trame Verte : la Maison du Bois. Ce partenaire m'a permis de rencontrer certains élus, d'utiliser les compétences techniques du chargé de mission bois-forêt pour la qualification des projets. J'ai pu par exemple leur proposer des actions ou des réflexions sur les zones humides, et donc toucher de plus près aux missions liées à la Trame Bleue. Certains élus m'ont également parlé des épisodes d'inondations. Il faut saisir l'opportunité pour demander des idées et en soumettre.

En conclusion ...

Beaucoup de paramètres entrent en jeu pour établir une bonne animation. Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Maritime et Rural du Montreuillois (qui montre un enjeu environnemental fort), les programmes de restauration proposés aux élus ou la validation récente du SAGE de la Canche (qui concerne grandement les zones humides) sont autant d'éléments à prendre en compte pour réussir les missions. A partir de là, mon activité d'animation se décline aujourd'hui en travail opérationnel. A force de répéter que l'environnement doit être préservé pour l'intérêt général, les mentalités évoluent et la dynamique entre SAGE et TVB apparaît comme quelque chose de très positif pour le territoire. Pour preuve, le conseil syndical du Symcéc, structure porteuse du SAGE a récemment délibéré en faveur de la mise en place de plan de gestion/ restauration sous maîtrise d'ouvrage délégué des communes propriétaires de marais communaux.

En savoir plus :

- [Le SCOT du Pays du Montreuillois](#)
- [Schéma régional de cohérence écologique Nord Pas-de-Calais](#)

Le projet de SRCE est entré en phase de consultation pour une durée de 3 mois depuis le 26 mars 2013.

- [Centre de ressources sur la trame verte et bleue](#)
- [Fiche du SAGE Canche](#)